

VERS LA REVALORISATION DE NOS MÉTIERS !



La Conférence des Métiers de l'Accompagnement Social et Médico-Social tant attendu par l'ensemble des professionnels, c'est tenu ce jour Avenue du Ségur.

La **Fédération CFTC Santé Sociaux** accueille favorablement les annonces du Gouvernement, lors de cette conférence, quant à :

- L'investissement de 120 M€ sur 3 ans pour la Formation et la Validation des Acquis de l'Expérience des professionnelles du Social et du Médico-Social ;
- L'engagement de 15 M€ pour former les managers à la Qualité de vie au travail et ses enjeux ;
- Ainsi que 50 M€ sur 4 ans pour l'amélioration des conditions de travail dans ce secteur à forte sinistralité en matière d'accident du travail et maladie professionnelle ;

La **CFTC** salue globalement l'annonce de revalorisation structurelle des rémunérations à hauteur de 183 €. Néanmoins, nous déplorons que celle-ci ne concerne que le personnel de la filière Socio-éducative. Pour la **Fédération CFTC Santé Sociaux** l'ensemble des professionnels de nos établissements (Administratif, Logistique, Technique...) participe activement à la prise en charge des personnes accompagnées et leur famille. Ils participent tous à leur manière à ce collectif de travail et doivent par conséquent être reconnus et valorisés.

Nous attendons la concrétisation de la mesure annoncée pour connaître exactement l'ensemble des professionnels concernés.

Concernant le rapprochement des conventions collectives du Sanitaire, Social et Médico-Social, la **Fédération CFTC Santé Sociaux** reconnaît l'effort consenti pour ces branches d'activité avec des moyens complémentaires sanctuarisés de 500 M€ pour la négociation de cette éventuelle Convention Collective Unique.

La **CFTC** restera tout de même vigilante face au risque d'abaissement du niveau des droits collectifs en cas de regroupement conventionnel. La création d'une convention collective unique de la Branche doit être synonyme d'avancées sociales et salariales.

Pour la **CFTC** ce projet de CCU, pour être utile, nécessitera l'existence de champ propre à chaque secteur d'activité afin de négocier les spécificités adaptées à leurs métiers. Le socle commun de cette convention collective unique devra aussi garantir à nos collègues un haut niveau de protection et la sécurisation de leur parcours professionnel.

La **Fédération CFTC Santé Sociaux** restera néanmoins attentive aux futures négociations et sera comme à son habitude force de proposition.

CONTACTS CFTC :

Ali LAAZAOUI Vice-Président

Tél. : 06 12 02 00 70

Courriel : alaazaoui@cftc-santesociaux.fr

Éliane LONCO Membre du Bureau Fédéral

Tél. : 06 37 14 80 30

Courriel : eliane.educ@wanadoo.fr

Frédéric FISCHBACH Secrétaire Général

Tél. : 01 42 58 98 45

Courriel : ffischbach@cftc-santesociaux.fr